

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Réuni à Roissy, le comité national a pris connaissance des derniers éléments d'actualité relatifs aux recrutements de contrôleurs aériens pour l'année 2020.

Face à la croissance du trafic et à la pénurie de contrôleurs aériens, faire remonter l'effectif opérationnel reste la priorité du SNCTA.

Le comité national du SNCTA exige le recrutement de quatre promotions MCTA pour l'année 2020. Ces revendications ont été transmises depuis de nombreuses semaines à la DGAC qui doit communiquer ses perspectives dans les prochains jours.

Le comité national mandate son bureau national pour prendre toutes les actions nécessaires en l'absence de réponse adéquate à la problématique du recrutement de contrôleurs aériens.

Adopté à l'unanimité